

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : NOS FINANCES, X. — GLANES DE LA SEMAINE. — L'AGRICULTURE EN SOUFFRANCE, L. Ducuryl. — UN POINT DE RALLIEMENT, Puget de F. — LES HARPIES DE LA RÉVOLUTION, L. Ducuryl. — FRANC-MAÇONNERIE ET LA POLITIQUE, Nemo. — CONFIANCE, V. de Préjus. — SILHOUETTES, Ozon. — LES CAISSES D'ÉPARGNE. — FEUILLETON, Paul de Lascant.

Nos Finances

Au risque d'être accusés de répéter trop souvent les mêmes choses, il nous faut bien parler encore finances cette semaine, puisque malheureusement pour la France c'est maintenant le sujet à l'ordre du jour.

Voilà longtemps sans doute qu'on disait chaque jour que nous marchions au déficit, que la banqueroute était à nos portes, et si les journaux conservateurs avaient été les premiers à signaler le danger, il n'était pas jusqu'à la presse républicaine modérée qui ne jetât à son tour le cri d'alarme. Mais on est léger en France, et quoique chacun fut bien persuadé que nos finances étaient dans un déplorable état, qu'on allait à la ruine, on s'était habitué à cette pensée au point de ne plus faire grande attention à ceux qui ne se lassaient pas d'annoncer la catastrophe. Les avertissements ne manquaient pas cependant, et à la fin de la session parlementaire, 84 députés de la minorité de droite de la Chambre déposaient un projet de loi sur les réformes à introduire dans le budget de l'Etat et dans la comptabilité publique, dont l'exposé des motifs admirablement rédigé résume fort exactement les fautes commises depuis huit ans.

« En 1876 la liquidation des dépenses de la guerre était à peu près terminée. Le total des impôts s'élevait bien encore au chiffre effrayant de 2 milliards et demi, mais on entrevoyait un prompt allègement de ces charges; l'impôt de la guerre allait diminuer avec la paix. Or, après 14 années de paix, le gouvernement, dans son projet de budget de 1885, propose de demander au pays plus de 3 milliards d'impôts.

Ce temps de paix que les gouvernements sages emploient à diminuer leurs charges, n'a donc servi qu'à augmenter les nôtres. Chaque Français paye pour les seules dépenses de l'Etat un sixième environ de plus qu'en 1876 : au lieu de 69 fr. 77, il paye aujourd'hui à l'Etat 80 fr. 92. »

Telle était la situation que signalait la droite il y a deux mois.

Aujourd'hui, c'est la commission du budget exclusivement composée de républicains, on le sait, et présidée par M. Rouvier, qui, après un long débat, vient de décider à l'unanimité, qu'elle ne pouvait accepter le budget de 1885 et qu'elle répudiait à cet égard toute responsabilité, bornant son action à refuser d'une façon formelle tout emprunt et toute aggravation d'impôt.

Cette déclaration qui a été communiquée à MM. Jules Ferry et Tirard, a une importance énorme. C'est l'aveu par les pouvoirs publics des gaspillages auxquels on s'est livré sans vergogne dans ces derniers temps, et la preuve que le désastre est grand, puisque les membres de la commission du budget tiennent à se laver les mains par avance des conséquences terribles qu'ils entrevoient.

Quant aux remèdes à employer, l'impôt et l'emprunt étant écartés, restent seulement les économies à réaliser. Mais en face des expéditions de Chine, du Tonkin et de Madagascar, à raison du rendement toujours décroissant des impôts, et de la crise ouvrière qui sévit, ces économies jugées nécessaires seront-elles praticables ? C'est bien douteux, et on se trouvera alors en présence d'un déficit inéluctable et probablement sans remède. X.

GLANES DE LA SEMAINE

Journal officiel. — Le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 14 octobre.

Elles ne travaillent pas pour les hommes. — Nous trouvons dans l'*Officiel* le décret élevant au grade de la Légion d'honneur M^{me} de Saint-Julien, supérieure des filles de charité de Saint-Vincent de Paul et supérieure de l'hôpital de Marseille.

Une médaille d'or de première classe est décernée à M^{me} Maignon, en religion sœur Stéphanie, également fille de charité de Saint-Vincent de Paul.

Au sujet des distinctions honorifiques accordées aux religieux et aux religieuses, nous détachons les réflexions suivantes de la *Semaine de Viviers* :

« A voir l'administration attacher d'une main une décoration quelconque sur la robe d'une religieuse ou sur la soutane d'un prêtre, tandis que d'une autre elle signe des arrêtés qui expulsent les uns ou suppriment aux autres le morceau de pain qui les fait vivre, c'est là un spectacle ou une manœuvre dont nous n'entendons pas à être les témoins ou les complices. Il serait par trop aisé de faire croire aux masses abusées que l'on n'est pas persécuteur, puisque l'on récompense ou que l'on décore quelques religieuses ou quelques prêtres, et de dissimuler sous une distinction qui ne serait qu'une réclame intéressée, la ruine lente de la religion que l'on prépare habilement, mais sûrement. »

Ça se gâte. — A juger de l'attitude qu'a prise la réunion de lundi aux Folies-Bergères on sent que le parti socialiste s'est emparé de la question et veut se faire un marche-pied de la situation actuelle. La séance a été des plus orageuses, des cris de menaces ont été proférés, et des représentants de la presse grossièrement insultés.

A la suite des récriminations adressées aux membres de la première délégation et des termes de défiance qui ne leur ont pas été ménagés, ces membres ont déclaré leur mandat fini. Une nouvelle commission, composée d'un certain nombre de membres, parmi lesquels nous voyons une femme, a été nommée.

Il ne faudrait pas que ces réunions se renouvelassent souvent, nous les voyons dégénérer en scènes de désordre, et les ouvriers honnêtes qui attendent et qui souffrent seraient les premières victimes de ces agissements.

La Commission des 44. — M. Andrieux s'était engagé à la réunion des Folies-Bergères, séance du 28 septembre, à écrire à M. Spuller président, de convoquer immédiatement la Commission des 44, afin d'étudier ce qu'il y avait à faire en présence de la crise. La réunion a eu lieu, et comme toujours entre républicains, il y a eu tiraillements; les uns voulaient, les autres ne voulaient pas. Bref, une sous-commission fut nommée, pour visiter le département du Rhône et celui de la Loire.

M. Brialou, qui fut désigné, refusa. Ces Messieurs sont à Saint-Etienne, où ils doivent s'enquérir des causes du manque de travail, et des mesures à prendre pour y remédier.

Après Saint-Etienne, ils viendront à Lyon faire le même manège, questionner les uns et les autres.

A quoi aboutiront-ils ? A rien, sinon à augmenter le budget pour les frais de déplacement.

Espoir. — Deux élections au Conseil général ont eu lieu : l'une dans le département de la Charente, canton de Villebois-la-Valette, où M. Gilbert des Seguins, conservateur, a été élu; l'autre, dans le Morbihan, pour le canton de Locminé, M. de Lambilly, monarchiste, a été élu par 1,458 voix.

Renseignement. — L'amiral Courbet, qui fait grand honneur à la France dans la campagne actuelle contre la Chine, appartient à une famille très religieuse de la Picardie, et a fait ses études au petit séminaire de Saint-Riquier (Somme).

Pauvres soldats. — Le *Courrier du Finistère* rapporte qu'il y a quelque temps, le transport le *Tonkin* ramenait en France un certain nombre de blessés et de malades, et il n'y avait pas un seul aumônier à bord. Une trentaine de malades sont morts sans prêtre, et cependant dans les convulsions de l'agonie, ils ne cessaient de demander un prêtre.

Qu'il plaise à nos gouvernants d'envoyer mourir nos enfants sur les rives étrangères, mais qu'au moins ils ne les privent pas de la dernière consolation d'avoir un prêtre à leur chevet.

En 1880, le ministre de la guerre avait solennellement déclaré au Sénat, qu'en temps de guerre il y aurait des aumôniers en nombre suffisant pour les besoins du service.

Il y a longtemps que nous savons à quoi nous en tenir sur la parole de ces gens-là.

La prise de Kelung. — Le *Times* publie la dépêche suivante de son correspondant de Pékin :

Kelung a été occupé par les Français le 1^{er} octobre, après avoir été bombardé par les huit bâtiments placés sous les ordres de l'amiral Courbet. Les Chinois avaient pris position sur les hauteurs environnantes, sauf sur celles du sud. Ils ont fini par se sauver dans l'intérieur de l'île. L'amiral Lespès a attaqué de son côté les forts de Tamsui le 2 octobre et les a réduits au silence.

Les Chinois avaient commencé le feu.

L'escadre de l'amiral Lespès n'a subi aucune perte. La colonie étrangère est en sûreté.

La guerre en Chine. — L'amiral Lespès est toujours avec les embarcations de sa division, occupé à détruire le barrage de jonques et de torpilles établi à l'entrée du port de Tamsui; cette opération ne peut se faire que par beau temps, et la mer, souvent grosse dans cette saison, occasionnera des retards dans la destruction du barrage.

L'amiral Courbet est toujours sur les hauteurs qui couronnent le port de Kelung. Ses troupes sont occupées à relever les fortifications détruites par nos canons; l'amiral ne s'avancera vers les mines que quand l'installation des forts sera terminée. La colonne s'est avancée également dans la direction de Tamsui; les officiers du génie ont fixé, sauf l'approbation de l'amiral, l'emplacement des postes fortifiés à échelonner sur la route en partant de Kelung.

Rien de nouveau à Hanoi; les dépêches du général Brière de l'Isle ne parlent pas des opérations du général Négrier.

Elections sénatoriales. Dans une réunion composée de députés et de sénateurs républicains du Calvados, de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement, qui vient d'avoir lieu à Caen, en prévision du renouvellement sénatorial, la candidature de M. Poubelle, préfet de la Seine, a été accueillie à la majorité des voix, ainsi que celles de MM. Saint-Pierre, sénateur sortant, et Levallois, président de la Société des ingénieurs de France.

Révolutionnaires. — Après le crochottage des couvents, la fermeture des chapelles, nous arrivons donc à la désaffectation des monuments et édifices religieux. Cela était prévu, et ces faits ne troubleront pas la quiétude de nos politiciens en chambre.

Les scènes qui se sont passées à Saint-Nicolas-des-Champs se renouvelleront sur un grand nombre de points. On signale aux masses une expédition, mais cela discrètement. Avec de certaines formes, toujours en dehors de la légalité, on se présente pour opérer une œuvre de ténèbres, et la voyoucratie prévenue arrive à la rescousse.

Déjà en 1830 et 1831, nous avons vu le sac, le pillage des églises à Paris; c'était le même système : la police assistant placidement à ces actes de sauvagerie, mais ne pouvant agir faute d'ordre. Parmi les meneurs d'il y a 50 ans, il y avait un homme de sinistre mémoire, mort il y a peu de temps, et qui a fait bien du mal à la France. Parmi les acteurs de ces sauvageries il y avait des hommes qui assument aujourd'hui de lourdes responsabilités.

La malédiction de Dieu en a frappé un grand nombre, et elle en frappera beaucoup encore. Tant pis pour leur famille, ils ont poussé le blasphème des juifs, le mal retombera sur leur postérité.

Il veut de la popularité. — Le préfet de la Seine vient de dénoncer le traité qui lie le département à la communauté des Sœurs de Saint-Joseph, pour ce qui concerne le service de l'hospice d'aliénés de Ville-Evrard. L'hospice sera laïcisé à partir du 1^{er} janvier 1885.

Déchristianisation. — Le vent de laïcisation souffle toujours avec violence, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, mais il ne s'arrête jamais. Dans le département de Vaucluse, les écoles congréganistes de Villeneuve et d'Eyragues ont été laïcisées. Seulement, à Villeneuve, le maire a trouvé de la résistance parmi les habitants et a dû réinstaller les religieuses. A Eyragues, la municipalité les a classées de l'hôpital et de l'école. Le curé du lieu s'est vu obligé de leur donner asile dans son modeste presbytère.

Disciple de Léo Taxil. — Nos lecteurs se souviennent de cet ignoble coquin qui, en 1882, et en pleine ville de Lyon, parodiait les cérémonies religieuses afin de tourner la religion en ridicule. A la vogue de la Croix-Rousse, il avait établi une baraque portant l'enseigne de *Reliquarium*, et un chapelet autour du cou, il bénissait la foule. La population indignée fit tapage, mais la police ne disait rien et le pitre était gardé. A Toulouse, quelque temps après, les étudiants blessés dans leurs croyances et indignés de voir ce scandale, car cet homme allait partout, protestèrent, et l'autorité fut obligée de lui défendre de pareilles exhibitions.

On nous rapporte aujourd'hui que le même individu est à Épinal, pays de M. le président du Conseil.

Trouvera-t-il protection pour recommencer les mêmes mômeries ?

Étranger. — On mande de Berlin que le prince de Bismarck a soumis un projet aux puissances, d'après lequel les anarchistes internationaux seraient considérés comme des criminels de droit commun.

Belgique. — Les troubles continuent toujours à Bruxelles. Les doctrinaires libéraux belges commencent à se montrer effrayés de ces manifestations qu'ils ont eux-mêmes suscitées. A une cérémonie de distribution des prix, où le roi et la reine assistaient, des sifflets, des huées ont interrompu les discours.

Comme toujours, la révolution porte ses fruits; la maçonnerie recueille, plus tôt qu'elle ne pensait, le résultat de ses machinations. Ce n'est plus aux catholiques seulement qu'on s'en prend, c'est la révolution qu'on veut, pour arriver à la République.

Tant mieux qu'il y ait division entre les me-

neurs et les acteurs. Le parti catholique uni et fort triompha dans les élections communales, comme il l'a fait dernièrement. Ce sera pour nous, Français, un exemple, un encouragement.

Aspect de Bruxelles. — Le gouvernement continue à prendre toutes ses mesures en vue de la mise en état de siège de la capitale.

Une conversion. — L'*Unita cattolica* annonce la conversion éclatante du professeur Parrini, homme de talent, franc-maçon de grade élevé à Florence, où il rédigeait la *Fieramosca*, journal de la secte. Quand on l'avertit qu'il était en danger de mort, il demanda un prêtre et, en présence de deux témoins, fit une rétractation qui embrassait tout ce qui était nécessaire pour un homme qui s'était attiré les censures ecclésiastiques. Il édifia les personnes présentes par son repentir, et répondit à un de ses amis qui lui demandait d'où venait ce changement : « On voit les choses d'une façon quand on est en vie, et d'une autre en face de la mort. »

Il avait à peine expiré qu'un des chefs de la maçonnerie entra et lui donna un soufflet.

Est-ce la manière des maçons de se venger de leurs frères qui se sont réconciliés avec l'Église!

Statistique. — Nous lisons dans la *Merveille de Montréal* :

La population française va toujours en augmentant dans la province de Québec, et la population anglaise diminue dans une proportion sensible! Les Français n'étaient que 3.000 en 1653, 60.000 en 1763. Néanmoins cette date, l'émigration de France a cessé; nous avons eu même à regretter le départ d'un grand nombre de nos compatriotes, qui ont comploté sur les avantages que pouvaient leur offrir les États-Unis, et, malgré ces avantages, il y a aujourd'hui dans les provinces canadiennes 1.298.929 Français, répartis comme suit : Québec, 1.073.820; Ontario, 102.743; Nouveau-Brunswick, 56.635; Nouvelle-Écosse, 41.219; Ile du Prince-Édouard, 10.751; Manitoba, 9.949; Territoires, 2.896; Colombie anglaise, 916. Total : 1.298.929.

C'est là une preuve de l'énorme fécondité de la population française du Canada.

Facultés catholiques. — Les cours et les conférences des Facultés catholiques de Lyon reprendront le lundi 20 octobre courant, pour la *Théologie*, les *Lettres* et les *Sciences*, et le mardi 4 novembre prochain pour le *Droit*.

Décès dans le clergé

† M. Randon, ancien vicaire de Villié-Morgon, est décédé à la Grande-Chartreuse, le 23 septembre dans sa trente-sixième année.

† M. Lassalle, de la maison des Missionnaires du diocèse, est décédé le 3 octobre dans sa quatre-vingtième année.

La maison du SABLIER a ouvert le 1^{er} Octobre, rue Bourbon, 6, presque à l'angle de la place Bellecour, une seconde MAISON DE DEUIL, dans laquelle seront exposés demain Dimanche, les modèles les plus nouveaux de la saison.

L'Agriculture en Souffrance

Ce ne sont point des lieux communs que les plaintes qui, de tout côté en France, expriment les souffrances dont la gravité s'accroît chaque jour. L'optimisme du gouvernement et de ses amis, ne saurait prévaloir contre la vérité.

Nous sommes en guerre sans l'être, selon M. Ferry. Le Trésor public et notre armée sont pourtant bien mis à l'épreuve pour les besoins de la guerre, quoique nous vivions sous un régime de paix.

L'industrie et le commerce sont certes assez malades; il faudrait ne pas regarder de près, pour en douter. La situation des ouvriers dans les villes de commerce, comme dans les centres industriels de la campagne, est déplorable. Dans l'industrie de la soierie notamment, la principale à Lyon, il est lamentable de voir quelles souffrances s'accroissent et présentent les plus grandes rigueurs pour l'hiver.

Les faillites qui se multiplient sont un symptôme néfaste.

Ce que nous voulons signaler, parce que les gouvernants s'en préoccupent peu, c'est la situation de l'agriculture.

Dans les villes on ne tient compte que de ce qui est sensible aux regards, mais l'agriculture qui est la nourricière de la France, frappe médiocrement la population. Et pourtant l'agriculture est en grande souffrance. Elle plie sous le poids des charges et des privations.

Les denrées, surtout la principale, le blé, se vendent à des prix qui, en général, ne laissent pas une rémunération au cultivateur malgré son rude labeur. Si au moins il retrouvait ses frais, ses déboursés, il serait obligé de se résigner tristement à se priver de quelque économie; mais qu'on juge de la situation.

Le blé qui, il y a un an, se vendait encore 24 à 25 fr. les 100 kilos, et un peu antérieurement 30 fr., est réduit à 20 fr. C'est ainsi qu'une réduction de 5 à 10 fr. par 100 kilos sur un prix qui était rémunérateur, devient désastreuse surtout pour un fermier.

Si le cultivateur exploite un domaine pour lui seul, la rémunération de son travail et de ses dépenses est nulle pour son épargne. Mais s'il est fermier dans une contrée de céréales, comment payera-t-il son prix de ferme après avoir fait face à ses labours, aux gages de ses domestiques, aux dépenses imprévues si multipliées, à la main-d'œuvre de la moisson, du battage, etc.

Cette situation est surtout sensible dans des exploitations où les récoltes autres que le blé sont accessoires et servent habituellement aux frais généraux qui, dans les conditions normales d'un domaine important, ne doivent pas se prélever sur le revenu des céréales.

Quant aux fourrages, ce n'est pas dans les exploitations de cette nature qu'ils peuvent être vendus au préjudice de l'élevage du bétail, devenu indispensable d'après les conditions économiques actuelles de l'agriculture.

Conseillera-t-on aux cultivateurs français de changer de culture puisque la concurrence étrangère est si préjudiciable à la vente rémunératrice des céréales, comme des bestiaux. Mais, s'il se trouve, surtout parmi les hommes politiques des théoriciens qui donnent ce conseil, c'est parce que les agriculteurs en chambre ne savent pas quelquefois le premier mot des éléments de culture propres à chaque nature de sol, et que pour la formation de l'engrais le plus commun et le plus économique, la paille est de première nécessité.

Dans les comices agricoles on entend bien des discours sur l'agriculture de la part d'hommes compétents, mais aussi d'autres par lesquels les orateurs expriment quelques doléances sur son état de souffrance et sur l'importance de l'intérêt qu'elle doit inspirer, et que le Gouvernement ne méconnaît pas, ainsi que le font aussi quelques députés au Parlement, et sont à peine écoutés. Mais la majorité et le Gouvernement ne cherchent aucune atténuation au mal si ce n'est un remède.

D'ailleurs, combien de discoureurs qui ne font que de la parade pour le public, sans s'adresser au bon sens pratique du paysan qui paye toujours et ne se voit jamais déchargé de ses lourdes contributions.

Quelquefois on entend de singulières appréciations dans ces réunions agricoles. Ainsi, récemment, dans un concours agricole ouvert par le comice du département de l'Isère, on entendait un député, président de la séance, déclarer que l'agriculture souffrait sérieusement, et comme conséquence de ses souffrances, il signalait cette ingénieuse remarque. Jadis, quand la grêle ravageait les récoltes des champs enssemencés, à côté la vigne pouvait compenser un peu le mal, mais le phylloxéra a changé tout cela. Les désastres restent souvent sans compensation.

A cette judicieuse observation, un paysan fort avisé faisait remarquer que dans les contrées où la vigne n'est pas cultivée, les désastres produits par la grêle restent sans compensation; que d'ailleurs, là où la vigne est cultivée, si la grêle dévaste les champs de céréales, la vigne voisine n'est pas plus préservée que le champ, car si le phylloxéra est son ennemi la grêle ne l'est pas moins.

La conséquence forcée est que le vigneron qui ne fait d'autre culture importante que celle de la vigne, n'a de compensation ni lorsque le phylloxéra ravage son vigneronage, ni quand la grêle le dévaste.

Quant au cultivateur d'autres genres de culture, il n'aura de ressources ni dans le champ de céréales, ni dans la vigne en cas de grêle, comme en cas de phylloxéra.

C'est le simple bon sens qui fait parler ainsi.

Toutefois, les discours prononcés dans les fêtes agricoles, surtout si les orateurs sont députés, s'adressent au public pour la plus grande louange des choses et des hommes politiques de leur parti. Mais on attend rarement de ces harangues les avis salutaires pour remédier aux maux du temps présents; que ce soit le mal social ou les souffrances de l'agriculture et de l'industrie. D'ailleurs le paysan en particulier est patient, il est tellement accoutumé à subir les épreuves des intempéries, des incertitudes, des éléments de la nature, des vicissitudes de la vie qu'on le suppose toujours résigné.

Le paysan est bien accessible aux menées politiques, à la propagande électorale; il a même sur ce point une crédulité surprenante, lui qui est méfiant par instinct; néanmoins, dans les campagnes de France, il y a encore des croyances qui révèlent au cultivateur qu'une grande voix commande aux vents et à la mer. Il ne dédaigne pas encore les prières auxquelles l'appelle la cloche de son église, pour détourner l'orage et demander la saison favorable à ses récoltes.

C'est bien parce que le Gouvernement de la République compte sur la patience et la résignation de l'électeur rural qui ne fait pas d'émeute, que les souffrances de l'agriculture l'émeuvent médiocrement. Toutefois, les murmures s'accroissent enfin, et un réveil éner-

gique pourrait bien mettre un terme à la résignation et troubler la quiétude si continue et si persévérante de nos gouvernants et leur prouver que les jouissances qui les enivrent ne sont pas éternelles et réservées à eux seuls.

Cet état de choses contribue à déprécier la propriété rurale; mais si la République règne et gouverne, qu'importe que la France souffre et périsse.

L. DUCURTYL.

Un Point de Ralliement

Lundi dernier, je crois, un de nos confrères, parlant de l'union conservatrice, disait, dans son Premier-Lyon, que tous les honnêtes gens avaient trouvé un terrain commun sur lequel ils pouvaient tous s'entendre et s'unir; sur lequel l'union se faisait, était même faite : le terrain de la défense religieuse et sociale. En effet, c'est le cœur plein d'espérance que nous constatons que se fait cette union, qui sera notre force.

Jusqu'à ces dernières années, un catholique, un patriote, un honnête homme, pouvait, à la rigueur, être et se dire encore républicain. Jusqu'à l'avènement de M. Jules Grévy à la magistrature suprême, on pouvait croire à une République libérale, honnête et sage. Depuis, il n'y a plus d'illusion possible : la République a prouvé son impuissance et sa stérilité; bien plus, elle nous prouve tous les jours davantage qu'en France elle ne peut être que l'impunité, le désordre, un brigandage politique, la ruine de notre patrie, si on la laissait perpétrer son crime.

Tout homme donc, qui veut rester catholique, digne de son titre de bon et vrai citoyen, ou simplement honnête homme, doit cesser d'être et de se dire républicain. C'est ce que comprend, ou plutôt ce que sent de plus en plus la majorité du pays, au fond religieuse, patriote et honnête, et voilà pourquoi, sans nous être vus ni entendus, nobles et roturiers, riches et pauvres, bourgeois et travailleurs, nous nous trouvons confondus et d'accord dans un même sentiment : la haine toujours plus grande, de la République, le désir de la voir bientôt disparaître et la volonté de travailler à en débarrasser le pays.

Il n'est pas besoin de le démontrer : si la République devait durer encore plusieurs années, ce serait la ruine de la religion en France, la disparition complète de la civilisation, notre ruine agricole, financière, industrielle et commerciale, notre ruine morale, enfin notre ruine complète et irréparable.

Cette ruine complète, les honnêtes gens unis ont le pouvoir et le devoir impérieux de la prévenir; il y va, d'ailleurs, de leur propre salut. C'est pour cela qu'ils s'unissent.

Mais l'union dans l'inaction ne servirait de rien. Unis, il faut nous lever et nous montrer.

Les élections approchent; bien que plusieurs mois nous en séparent encore, nous devons nous y préparer.

Une double obligation s'impose à tous ceux qui tiennent une plume ou qui ont autrement quelque influence : travailler à rendre toujours plus serrée l'union conservatrice et à faire sortir la majorité électorale des braves gens de leur torpeur. Il faut qu'elle revienne à la pratique des devoirs de la vie publique : la seule est le salut, comme nos divisions et l'abandon des devoirs de la morale publique ont été notre défaite, la cause de nos maux et la force de nos ennemis.

LA
FÉE DU TRAVAIL.

PAR
PAUL DE LASCAUX.

— Ah ! tant mieux ! fit Rosette, vous le méritez bien.

— Et, de plus, j'espère avant peu passer contre-maître.

— Contre-maître ? répéta l'ouvrière avec une satisfaction non dissimulée.

— Cela me décidera à m'établir bientôt, soit à Paris, soit à Valence.

— Votre avenir est assuré, dit Rosette. Vous n'aurez pas connu la misère.

Elle poussa un soupir en pensant au passé, à ses parents morts à la peine.

— Non, mais je pourrais connaître les chagrins.

— Les chagrins, vous ! monsieur Victor ; jeune, bon ouvrier, rangé et ayant des parents aisés qui vous aiment !

Elle était sincère dans son étonnement. Victor Faujas s'enhardit.

— Voyez-vous, mademoiselle, tout cela c'est le

bonheur matériel, mais ce bonheur là n'est rien si le cœur n'est pas satisfait.

Rosette se sentit rougir de nouveau. Que voulait dire son voisin ?

Avec son instinct de femme, elle en eut comme un pressentiment, et par une pudeur instinctive, prit Louise sur ses genoux et la caressa maternellement.

— Et pour que le cœur soit satisfait, continua Faujas, il faut qu'il ait ce qu'il désire. Il y a déjà quelque temps que je songe à me marier.

— Vous marier ! répéta machinalement Rosette. Sans se rendre un compte exact du sentiment qu'elle éprouvait, la jeune fille ressentit comme une impression de regret et d'inquiétude.

— Oui, j'ai vingt-six ans bientôt. La vie de garçon me pèse ; j'ai besoin de ne plus exister en égoïste, de ne plus rentrer dans un logis où personne ne m'attend au retour. Comprenez-vous, mademoiselle ?

— Oui, oui, murmura Rosette oppressée.

— En un mot, j'ai le désir de prendre femme, comme on dit au pays.

— Certes, monsieur Victor, vous ne devez pas rester seul. Mais cette femme, cette compagne de tous jours, il faut bien la choisir, répondit sérieusement Rosine, dont le caractère réfléchi reprenait le dessus, et en embrassant au front Louise qui venait de s'endormir.

— Mon choix est fait, exclama Victor Faujas en se levant, et il est irrévocable.

Rosette sentit une grande douleur qui l'envahissait.

— Irrévocable ! répéta-t-elle à voix basse.

Le charpentier avait pris une attitude énergique. Sa taille se dessinait dans toute sa force, son visage

était animé, ses grands yeux noirs lançaient des regards attendris : il était vraiment beau ainsi dans sa jeunesse et dans sa volonté.

S'avancant de quelques pas et adoucissant le plus possible sa voix vibrante et mâle, il dit :

— La compagne que j'ai choisie, c'est vous, mademoiselle !

— Moi ! fit Rosette en serrant Louise contre son sein.

Victor crut deviner ce que ressentait la jeune fille.

— Oh ! vous ne serez pas séparée de l'enfant, dit-il vivement, je l'aime puisque vous l'aimez !

Consentez à devenir ma femme, continua-t-il presque suppliant, et je serai le plus heureux des hommes. Excusez-moi si je ne sais pas trouver des paroles entraînantes, mais je ne puis vous dire que ces mots sortis de mon cœur : « Rosette, je vous aime ! »

Il s'arrêta, passa la main sur son front humide et attendit anxieux ce qu'allait décider Rosette. Elle leva sur lui ce regard si loyal qui avait le pouvoir de le charmer et de l'intimider, puis avec un accent doux et grave répondit :

— Monsieur Victor, vous le savez, je suis sans parents et habituée à me diriger par moi-même. Je serai heureuse d'être votre femme.

Faujas saisit la main que la couturière lui tendait, la pressa dans sa main vigoureuse en s'écriant :

— Merci, Rosette ! dans un mois nous serons mariés !

Telles furent les fiançailles de ces deux êtres auxquels l'avenir semblait réserver de grandes félicités.

Le lendemain, Victor écrivit à ses parents pour demander leur consentement, et bientôt on sut dans

le quartier que la *Fée du travail* allait devenir Mme Faujas.

Huit jours après, le charpentier reçut de Loriot les réponses et les pièces qu'il attendait. On publia les bans des futurs.

Rien ne fut changé dans l'attitude de Rosette et de Victor. Elle continuait son existence laborieuse, lui se bornait le soir à causer quelques instants avec elle.

— Réfléchissez bien, disait l'ouvrière quand il la quittait pour rentrer chez lui.

— Et vous ? répondait-il en souriant.

— Oh ! moi ! faisait-elle en mettant la main sur son cœur : J'ai peur de mourir avant d'être votre femme ; je ne suis pas habituée au bonheur !

III.

LES CAMARDES SE VENGEANT !

Trois mois s'étaient écoulés depuis la soirée des fiançailles de Rosette Blanchard et de Victor Faujas, et les deux jeunes gens n'étaient pas encore mariés.

Pourquoi ?

Ah ! il y a loin de la coupe aux lèvres ! D'abord le père Faujas était tombé malade, et comme il désirait assister à la cérémonie on avait dû la retarder. Fatal retard pendant lequel l'esprit du mal avait pu agir et changer la joie en tristesse, la douce confiance en craintes chimériques.

(La suite au prochain numéro.)

La morale publique ! Combien croient pouvoir la mettre de côté, en toute sûreté de conscience ! C'est là une grande erreur, une erreur regrettable. La morale publique oblige tout comme la morale privée.

Il est bien certain que si la majorité électorale, qui est bonne, y avait toujours été fidèle, la République n'aurait pas dépassé l'année 1871; que, si elle l'eût vue toute entière, elle n'aurait pas vécu après 1876, ou au moins après 1881. Par conséquent, elle n'aurait pas eu le temps de se rendre coupable de tant d'attentats, jusqu'ici inouïs, de tant de crimes, ni de faire tant de ruines.

Matériellement, ce sont les républicains qui sont coupables de l'état dans lequel gémissent la patrie et l'Eglise; mais nous, par notre indifférence et notre lâcheté, n'en sommes-nous pas aussi responsables, et autant qu'eux, puisque, pouvant empêcher le mal, nous ne l'avons point fait?

Levons-nous donc, enfin ! Notre conscience nous reproche assez de scélératesses dont nous avons été les causes premières !

Ne laissons pas la République ruiner, entièrement et sans retour, la religion en France et la France elle-même !

Nous serions responsables devant Dieu et devant l'histoire de la perpétration de son crime final.

Donc, pour Dieu et la patrie, jurons tous ensemble haine à la République et de travailler, dès ce jour, à nous en délivrer !

Ce serment rendra l'expression des sentiments et de la volonté qui sont le centre commun sur lequel s'édifie ou s'est faite notre union, l'union conservatrice.

PUGET DE F.

Les Harpies de la Révolution

On lisait récemment dans un journal, à propos des scandales de la fête dite de bienfaisance au bénéfice des cholériques, cette réflexion :

« La République aura perverti jusqu'à la charité. »

Comme complément de cette vérité nous osons ajouter :

La République veut pervertir tout ce qu'elle touche, les choses et les personnes.

Il nous vient une réminiscence classique qui présente un terme de comparaison.

Au nombre des êtres fabuleux dont la mythologie païenne a peuplé la terre comme le ciel, on rencontrait dans l'Arcadie trois monstres voraces qui avaient un visage de fille, un corps de vautour, des ailes aux côtés et des griffes aux mains, on les nommait les harpies.

Ovide a dit d'elles :
Grande caput... oculi, rostra apta rapinae.

Les harpies dérobaient tout ce qu'elles trouvaient ou le laissaient infecté par leur attouchement.

Ces animaux étaient regardés comme les chiennes de Jupiter qui s'en servit notamment pour exécuter la condamnation à la faim d'un malheureux roi de Thrace coupable d'indiscrétion sur les secrets des dieux qu'il avait connus et révélés; ses aliments étaient enlevés et souillés par les monstres.

La Révolution imite Jupiter; elle a créé des harpies, mais celles qu'elle envoie à la société française sont plus de trois; elles forment une légion.

La République et la franc-maçonnerie sont les principales harpies; ne sont-elles pas en effet semblables à ces animaux fabuleux ? Rapacité, corruption, perversion de la société infectée de doctrines et d'œuvres néfastes, telles sont les facultés destructives de ces nouvelles harpies.

C'est d'ailleurs en lisant les déclarations de la secte maçonnique que nos réflexions sont confirmées.

Un journal officiel de la franc-maçonnerie s'exprimait ainsi récemment : « Les manuels Compayré, Paul Bert, etc., sont tellement inconnus à Cayenne, qu'on n'a pas cru devoir les y frapper d'anathème. »

On ajoutait : « Pas une seule école laïque, rien que des écoles congréganistes pour les deux sexes. »

Ce qui signifie que l'éducation morale et religieuse est encore pratiquée dans nos colonies pénitenciers, et l'éducation laïque civique c'est-à-dire sans religion, n'a pas encore pu aider à pervertir les populations coloniales.

On peut juger quel malheur, aux yeux de nos maîtres, pour cette population de colons plus ou moins honnêtes, devenus ou restés tels; de criminels libérés, de forçats déportés; les instituteurs et les écoles du progrès laïque n'ont pas encore pu exercer sur eux et sur leurs enfants l'influence salutaire dont la franc-ma-

çonnerie a besoin afin de pervertir à son image toutes les générations.

Quels résultats, en effet, ne doit-on pas attendre de livres et de maîtres qui enseignent l'athéisme, la suppression du catholicisme et toutes les croyances religieuses; le culte de la matière; qui qualifient de superstitions, de préjugés tout ce qui rapproche l'homme de Dieu; que ne doit-on pas attendre des propagateurs des doctrines dont quelques-unes comptent au nombre des grands hommes de la Révolution, Marat, Robespierre, Danton.

Ce que nous voyons par les écoles de France, ce que fait présager de semblables au delà des mers avec l'aide des apôtres en éducation P. Bert, Compayré et Co, nous en avons la triste expérience. La République multiplie ses harpies.

Comment donc si l'on pervertit jusqu'à la charité l'éducation serait-elle préservée ? C'est parce que les ravages ne sont pas assez assurés au gré des FF. de la secte que ceux-ci, par leurs journaux gourmandent l'administration : espérant toutefois en leur F. F. Jules Ferry pour réformer toutes les erreurs et que la Guyane aura sa part dans le budget de l'instruction publique laïque.

Au risque d'être fastidieux, nous croyons indispensable de revenir souvent sur ce sujet qui constitue l'œuvre maçonnique de prédilection de la secte : pervertir la génération présente, pervertir les générations de l'avenir, étendre la domination du mal jusqu'aux extrémités du monde. Tel est le plan.

A l'appui de leurs entreprises, chaque jour, de nouveaux faits viennent raviver l'indignation des honnêtes gens.

La confiscation récente de l'immeuble occupé par le petit séminaire d'Autun est une nouvelle preuve du travail de destruction morale.

Le motif de la violation flagrante du droit par la force a été signalée par deux journaux sectaires, le *Siècle* et le *Voltaire* : « Les petits séminaires font concurrence aux lycées et aux écoles des départements. »

Or, tout établissement d'instruction publique qui n'est pas gouvernemental est contraire à la suprématie de l'enseignement universitaire laïque, franc-maçonnique par conséquent anti-religieux. Il faut supprimer cette concurrence quand on en a le pouvoir. Question de boutique sans doute, mais surtout question de perversion de l'éducation.

Chaque jour, d'ailleurs, la mesure de destruction se comble. La secte infernale traite les gouvernants comme des esclaves qui se soumettent jusqu'à la bassesse.

Voici en effet qu'après la désaffectation de l'église de l'Assomption, selon le langage officiel, après la même opération sur le petit séminaire d'Autun, l'église de Saint-Nicolas des Champs, une des plus anciennes de Paris, va subir une mutilation par l'arbitraire hâtif du préfet Poubelle, sans attendre la solution du Conseil d'Etat saisi d'une opposition régulière. Il s'agit de la démolition des bâtiments affectés à la sacristie et au presbytère de l'église pour des besoins de voirie; le curé de la paroisse et son conseil de fabrique réclament la construction préalable d'une sacristie et d'un presbytère avant la suppression de ces annexes indispensables. Mais le préfet veut hâter la prise de possession, et c'est la violence qu'il emploie. N'est-ce pas d'ailleurs depuis quelques années un usage officiel de crocheter et d'enfoncer les portes des couvents et de se soustraire aux règles de la justice.

Mais voici que la foule immonde qui, à Paris, fait souvent la loi, vient comme une harpie auxiliaire anticiper sur les violences du préfet. L'église elle-même a été envahie, le sanctuaire profané, l'orgie révolutionnaire en pleine jouissance de la maison de Dieu. D'affreux voyous qui surgissent au moment de toute crise de la Révolution ont commencé la destruction officieuse que la République serait satisfaite d'accomplir jusqu'à l'église entière.

Encore une fois, les attouchements de tous ces républicains de haut et de bas étage sont bien la souillure des harpies de la révolution qui ne cessent de s'abattre surtout sur ce qui est du domaine de Dieu, et par la rapine et la corruption dépouillent et pervertissent la société.

L. DUCURTYL.

La Franc-Maçonnerie

ET LA POLITIQUE

(Suite.)

Ce qui suffirait à rendre, aux moins clairvoyants, la Franc-Maçonnerie suspecte, c'est son habitude constante de dissimulation et de mensonge.

Elle se proclame dans son article 1^{er} : *société de bienfaisance*; or nous avons constaté, du premier coup d'œil, et par le propre aveu des Francs-Maçons, le ridicule et la fausseté d'un pareil titre.

Elle s'intitule ailleurs : « Une innocente réunion d'amis remplaçant les cartes et le billard par les causeries et les cérémonies traditionnelles. » Or la Franc-Maçonnerie n'est rien d'autre, nous le verrons, qu'une innocente réunion d'amis.

Elle inscrit dans ses statuts cette prohibition formelle : « Il est défendu de parler politique. » Or, nous allons voir comment la défense est observée.

S'il est quel'un, parmi nos lecteurs, d'attardé encore à l'indulgente illusion d'une Maçonnerie innocente et inoffensive, tout occupée de bienfaisance et d'amitié, qu'il voie et juge.

Fidèle à notre méthode de citation des aveux, laissons la parole aux Maçons eux-mêmes. M. J. Denais, dans sa courte et substantielle brochure, a réuni sous le titre : « La Franc-Maçonnerie s'occupe-t-elle de politique ? » Quelques textes significatifs et précis, qui suffiront à nous édifier sur ce point.

La Loge l'Amitié, de Paris, adressait récemment à toutes ses sœurs une circulaire expressive en vue de donner une impulsion *plus pratique* à la politique républicaine.

Autrefois, dit cette circulaire, la Franc-Maçonnerie était obligée d'abriter ses doctrines, ses tendances philosophiques et sociales sous le drapeau de la charité et de la bienfaisance, inscrivant dans ses statuts ces mots singuliers : « Il est défendu de parler politique, » comme si la politique n'était pas la base nécessaire des questions sociales !

Le document suivant que nous empruntons au *Courrier de Bruxelles*, justifie ces lignes de F. Ragon, dans son cours de philosophie :

« Si je vous déroulais la liste des mots d'ordre qu'ont fait circuler dans cet Orient, les prétendues suprêmes puissances qui ont surgi dans ces derniers temps, vous reconnaîtrez mieux cette vérité : que tous les chefs maçonniques se mêlent de politique, malgré la défense faite aux adeptes de s'y livrer. »

Et encore (p. 375) :

« Combien les mystères maçonniques seraient dégénérés, si, comme le pense et le proclame le vulgaire des Maçons, le haut initié moderne, qui appartient à l'élite de la société, ne devait s'occuper ni de religion ni de politique. »

Voici le document belge :

On sait quel échec le parti libéral, c'est-à-dire le parti maçonnique, essaya aux élections législatives du 13 juin 1876.

Or, nous lisons dans le Bulletin du Grand-Orient, que, le 18 juin suivant, la loge la Liberté, de Gand, loge progressiste, envoya au Grand-Orient de Belgique, une *planche* par laquelle cet atelier demandait au grand comité de convoquer une *tenue* du Grand-Orient « à l'effet d'y discuter et d'y arrêter la ligne de conduite à suivre par les loges de l'obédience pour combattre efficacement le résultat néfaste des élections qui ont eu lieu dans le monde profane le 13 de ce mois. »

A l'ordre du jour des *tenues* du Grand-Orient des 9 et 23 juillet, et du 12 novembre 1876, on voit figurer l'objet suivant : « Du rôle politique de la Maçonnerie. Quel doit être le rôle de la Maçonnerie en présence de la situation actuelle du pays. »

Dans la *tenue* du 23 juillet 1876, le F. Desquin, député et orateur de la loge les Amis du commerce et de la Persévérance réunis, d'Anvers, donne lecture des résolutions suivantes, arrêtées par cet atelier progressiste, dont la Ligue des Gueux, d'Anvers, n'est que l'émanation publique :

« La loge, dans le but de porter remède à la situation politique du pays,

« Donne mandat à ses députés de proposer au Grand-Orient :

« 1^o L'emploi de moyens légaux compatibles avec la constitution, et notamment l'organisation du parti libéral dans les villes et dans les campagnes, et l'élaboration de projets de loi à présenter aux Chambres législatives par les membres de la minorité libérale. »

« 2^o L'examen de réformes qui exigeraient des modifications à la constitution. »

« 3^o Subsidièrement, pour le cas où les tendances du parti libéral resteraient impuissantes devant la pression du parti clérical, ou en cas d'attaque violente de la part de celui-ci contre les institutions existantes ou contre les hommes, faire dès à présent l'organisation dans tout le pays de la résistance à ces empiètements, de manière à guider et à conduire les mouvements populaires qui pourraient en être la conséquence. »

Pour copie conforme :

« V. Desquin, orateur. »

Ce qui s'est passé en Belgique s'est passé en France. Le 5 avril 1879 (remarquez cette date, c'était avant le vote de la loi rendant l'enseignement laïque obligatoire), dans une conférence faite au nom de la Loge la parfaite Sincérité, de Marseille, le vénérable de la loge, le F. Gambini, montrait le F. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, « travaillant à rendre l'enseignement essentiellement laïque, au milieu des clauderies, des attaques sans nom de toute la gent cléricale. » Et il ajoutait :

« Le F. Jules Ferry, qui a eu l'insigne honneur d'être initié à nos mystères en même temps que l'illustre Littré, accomplit en ce moment le programme qu'il a lui-même tracé : Instruisons-nous, instruisons les autres. »

« Mais, si le F. Jules Ferry poursuit une œuvre essentiellement maçonnique, il nous appartient à nous, maçons, de le soutenir dans l'accomplissement de sa mission, et il faut qu'il sache bien que, s'il a devant lui une bande de réactionnaires cléricaux qui essaient de faire beaucoup de bruit avec le pétitionnement, il a aussi derrière lui une armée de réserve qui, pour être plus calme parce qu'elle se sent plus forte, n'en est pas moins prête à le soutenir au péril de sa vie. »

Il en a été de même pour les corporations religieuses, pour la suppression des traitements du clergé, pour l'instruction secondaire des filles, pour le divorce, pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour toutes les laïcisations accomplies, pour la réforme de la magistrature, en un mot pour toutes les mesures qui ont blessé les croyances et atteint la liberté.

Des premiers crochets de couvents, les loges de Toulouse décoraient une palme d'or au F. Constans, « au ministre républicain qui venait de porter un coup terrible à l'ennemi. » Et quand les lois sur l'instruction primaire furent votées, le F. Ferry reçut une véritable ovation.

Ce sont également les loges qui se vantent aujourd'hui, en toute occasion, d'avoir propagé les enterrements et les mariages civils, d'avoir provoqué la réforme du serment judiciaire, l'abolition de l'aumônerie, l'abrogation de la loi de 1814 sur le repos du dimanche, la loi sur l'enseignement secondaire des filles, etc...

« Ce que la franc-maçonnerie veut conquérir avant tout, disait au mois d'avril 1878 le F. de Hérédia au Grand-Orient, c'est la femme, parce qu'elle est la dernière forteresse que l'esprit d'obscurantisme oppose au progrès humain. »

Et le F. Paul Bert, qui a attaché son nom à cette loi, a puisé textuellement dans les travaux des loges tous les éléments de son rapport et du programme d'enseignement qu'il a rédigé sous forme de livre.

Autre exemple, tout aussi concluant :

« Le 17 juillet 1879, à la loge les Amis bienfaisants et imitateurs d'Isis et d'Osiris, réunis à Paris, le F. Ranc, dit la Chaîne d'Union, a donné connaissance d'une carte géographique des établissements religieux non autorisés en France. »

« Il a terminé par un vœu qui est dans tous nos cœurs, et que nous sommes peut-être à la veille de voir se réaliser : celui de voir rendre à la vie sociale et active, productive et utile, cette immense quantité de créations au moins inutiles et le plus souvent nuisibles et dangereuses. »

Un an après, les décrets du 29 mars étaient rendus, et la Chambre des députés, suivant jusqu'au bout ce programme, ordonnait la statistique des établissements religieux dans toute la France.

Il en a été de même pour l'inamovibilité de la magistrature. Nous voyons le F. Boysset la proposer dans les loges de Saône-et-Loire; et le F. Cazot, alors ministre de la Justice, disait au mois d'août 1880 dans la loge de Nîmes : « Nous avons encore des luttes à soutenir, par exemple la réforme de la magistrature dans le sens républicain. » Un peu plus tard, en octobre 1882, dans la loge des Coeurs réunis, de Toulouse, devant cinq cents Maçons, le F. Constans, dit la République Française, a traité toutes les questions intérieures et extérieures qui préoccupent l'opinion publique, en insistant sur l'urgence d'une réforme de la magistrature par la suppression de l'inamovibilité.

Et l'année suivante, l'inamovibilité était supprimée !

Le F. Dreyfus, à l'inauguration d'un groupe scolaire à Ivry, l'a dit :

« C'est la Franc-Maçonnerie qui prépare les solutions que la Démocratie fait triompher. »

Le F. Regnier disait de même, à Lyon, en 1882 : « La maçonnerie a été, la maçonnerie est et sera toujours politique, religieuse et sociale, ou elle ne sera rien. »

Comment nier, après cela, l'influence et l'action de la franc-maçonnerie dans les affaires politiques ?

On pourrait multiplier les preuves à l'infini. Le F. Henri Martin, mort sénateur, avait-il tort d'écrire, dans son Histoire de France :

« La Maçonnerie est le laboratoire de la Révolution. »

Le laboratoire de la Révolution, voilà, de l'aveu des Maçons eux-mêmes, la définition, l'une des vraies définitions, de cette pacifique société de bienfaisance, de ces « petites réunions intimes où l'on remplace par les cérémonies traditionnelles les cartes et le billard !... » NEMO.

(A suivre.)

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

GRANDE MISE EN VENTE

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS D'HIVER

A NOS RAYONS DE

Lainage, Nouveauté, Draperie, Toile, Article de blanc, Rideaux, Couvre-pieds, Couvertures, Tapis, Deuil, Fourrures, Soieries, Châles des Indes, Français, Costumes, Confections, Robes de Chambre, Jerseys Parapluies, Articles de Paris

CORBEILLES DE MARIAGE

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et Co, 28, rue Comfrot, au 2^{me}. Tous les jours de 1 h. à 4 h. Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

AU **Sablier** GRANDE MAISON DE DEUIL 17, rue de la République en face de la Banque de France et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour LYON

Confiance

Une pensée, qui ne m'avait jamais saisie autant que dimanche à Notre-Dame de Fourvière, doit fortifier notre courage et ranimer notre confiance, au milieu des douleurs, des périls et des craintes de l'heure présente.

Que les honorables lecteurs de l'*Éclair* me permettent de consacrer mon premier article dans cet excellent journal, qui convient si bien à mes convictions religieuses et à mes opinions politiques, au développement de cette pensée, afin de bien faire partager les consolations et l'espérance qu'elle a fait naître en moi.

Jésus-Christ, Roi des nations, l'est plus particulièrement de la France à plusieurs titres. Il s'ensuit de là que sa très sainte Mère en est aussi plus particulièrement la Reine.

Nos ancêtres, encore païens, les vieux Gaulois, avaient déjà consacré leur pays à la Vierge, sans la connaître, en la mettant sous les auspices de cette Vierge-devant-Enfanter, *Virgini parituræ*, qu'ils honoraient d'un culte tout particulier.

Clovis et les premiers rois Francs consacrèrent leur royaume à l'auguste Mère de Dieu. Louis XIII renouvela cette consécration, et il voulut que la plus belle fête de la très sainte Vierge fut une des fêtes de la France.

Dans ces dernières années, cette consécration de la France à Marie a été encore renouvelée par les représentants de notre pays, dans les sanctuaires les plus fameux, à Notre-Dame des Victoires, à Lourdes, à Notre-Dame de la Salette.

Marie aussi traite-t-elle notre chère patrie comme son royaume spécial et bien-aimé. Elle y apparaît plus souvent que partout ailleurs, et ses grâces les plus abondantes et les plus signalées sont pour elle.

De son côté, la France se montre toujours son enfant la plus dévouée et la plus fidèle à son culte. Elle a pour elle la plus grande dévotion. Elle lui élève les plus beaux sanctuaires et lui ménage parfois les triomphes et les ovations les plus magnifiques.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, le Pape du Saint-Rosaire, comme l'immortel Pie IX était celui de l'Immaculée-Conception, a renouvelé ses prescriptions de l'année dernière, afin que, pendant ce mois du Saint Rosaire, montent de nouveau nos supplications vers l'Espérance des désespérés, pour le triomphe de l'Église, la délivrance de la Papauté et le salut des peuples chrétiens.

Ce sera encore de la France que ces supplications se feront élevées les plus nombreuses et les plus ferventes vers le trône de la Toute-Puissance suppliante.

Après cela, comment pourrait-on désespérer de notre patrie?

Marie sauvera la France, sa chère France. Elle la relèvera, lui fera recouvrer la grandeur, la gloire, la prospérité, la force et surtout les vertus d'autrefois, afin qu'elle redevenue nationalement, publiquement et d'une manière officielle, la digne fille aînée de l'Église. Et alors elle accomplira sa mission providentielle à travers le monde, en faveur de la religion, de la justice, du progrès véritable, de la civilisation et de la liberté: *Gesta Dei per Francos*, comme elle l'était jadis, lorsque, à la tête de l'Europe, la monarchie chrétienne, de droit divin et héréditaire, en même temps que de droit national et populaire, la menait si glorieusement vers ses destinées. Il lui faut cette monarchie régénérée, dont elle attend le retour, pour son salut.

Une nation qui appartient à la très sainte Vierge à tant de titres, qui reste toujours si attachée et si fidèle à sa gracieuse et puissante Souveraine, et qui, malgré l'impiété, est toujours la plus dévouée à son culte, ne peut pas périr.

La France est le Royaume de Marie; *Regnum Gallie, Regnum Marie*. Marie, Notre-Dame du Saint-Rosaire; *Regina sacratissimi Rosarii*, la sauvera. Confiance donc en Marie! Confiance et dévotion au Saint-Rosaire, la dévotion de Louis XIV!

Le Royaume de Marie ne périra pas.
V. DE FRÉJUS.

Silhouettes

GRÉVY (JULES) PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tête olympienne propre à l'imagerie. Esprit qui doit à son peu d'étendue une remarquable fixité; ferme disent les uns; fermé disent les autres. En tout cas si — originellement plein de lumières que le temps, les événements, l'expérience, n'y ont rien ajouté. Tel il était *aux glorieuses*, tel il est aujourd'hui. Don assez rare pour expliquer son élévation, même sans le secours de la franc-maçonnerie.

Avocat médiocre, médiocre politicien, médiocre orateur, il devait être le médiocre président d'une république médiocre en tout, excepté dans l'art de mal faire. Encore l'est-il à son corps défendant, ayant affirmé l'inutilité de l'emploi, et la démontrant chaque jour, à raison de cent mille francs par mois.

Rien de son prédécesseur. Se soumettra toujours, ne se démettra jamais. Renoncer à un traitement serait renier la République.
OZON.

Les Caisses d'Épargne

Le compte rendu des opérations de la Caisse d'épargne de Lyon pour 1883 vient de paraître. Il est précédé d'une curieuse et importante étude sur la fondation des établissements d'épargne en Europe, par M. Perrin, président du Conseil d'administration de la Caisse de Lyon. Cette étude ayant paru de nature à intéresser les lecteurs de l'*Éclair*, un de nos collaborateurs, qui a eu ce compte rendu sous les yeux, a bien voulu en extraire quelques passages. On y gagnera, suivant l'heureuse expression de M. Perrin, de rendre l'hommage qui leur est dû à des hommes qu'inspirèrent uniquement l'amour du bien et leur dévouement à la classe laborieuse; on y gagnera de voir comment, dans un temps où la science économique en était à ses débuts, ils ont pu cependant donner une extension déjà considérable à leur œuvre, on y gagnera, enfin, de bien se pénétrer du but que ces hommes poursuivaient: rendre possible à qui vit de salaire la transformation de l'épargne en propriété.

C'est dans la seconde moitié du dix-huitième siècle que l'on commença à s'occuper, en Europe, des établissements d'épargne et de prévoyance; on en trouve les premières applications à Hambourg en 1778, puis à Berne en 1787. L'institution passe ensuite la mer, et, en 1798, une modeste banque de prévoyance ou de *fonds sauvés*, suivant l'expression anglaise, *Saving-Bank*, est établie pour des enfants à Totentam, par une dame Pricilla Wackefield; peu de temps après, la ville de Bath est dotée d'une caisse semblable.

L'Écosse, pays pauvre, mais où la prévoyance s'impose par suite du peu de fertilité du sol, s'empara de la nouvelle institution. En 1807, Joseph Muckersex avait fondé à West-Kalder une banque d'épargne qui n'eut pas tout d'abord un grand développement, lorsque, en mai 1810, un digne pasteur de Domfries, Henry Duncan, établit la banque de Ruthwel sur un plan moins imparfait. Non content de sa fondation, il en surveille l'administration, en publie les résultats, en explique le système et les avantages, et s'efforce par la voie de la presse de faire connaître une institution qui lui paraissait si morale et si utile pour la classe ouvrière.

Ses appels furent entendus, et, en 1813, Williams Forbs crée à Edimbourg cette caisse qui a servi de modèle à toutes celles qui se sont fondées ensuite dans le Royaume-Uni. Enfin, en 1816, la première caisse d'épargne de Londres s'ouvre, sous la présidence du banquier Thomas Baring. Dès lors, ces institutions se multiplient rapidement en Angleterre, si bien que, malgré la concurrence que leur font les bureaux d'épargne du *Post-Office* (caisse d'épargne postale) multipliés à l'infini, on compte actuellement près de 500 établissements de *Saving-banks* indépendants, qui tous ont une nombreuse clientèle.

Le continent ne tarde pas à suivre l'exemple donné par l'Angleterre. A Vienne, à Prague, à Budapesth se fondent des Caisses qui prennent un rapide essor; en 1816, Genève crée la sienne; en 1827, à Hambourg, se réorganise la première banque d'épargne de 1778. L'Italie crée aussi de nombreux établissements d'épargne parmi lesquels celui de Milan a acquis aujourd'hui une importance considérable. Le même mouvement philanthropique se manifeste en Hollande, à Amsterdam, à Rotterdam; en Espagne, à Madrid, Barcelonne, Séville. Bientôt aussi le Danemark, la Suède et la Norvège possèdent leurs Caisses d'épargne, et la Russie en compte actuellement près de soixante-dix dont trois en Sibérie.

La France n'était pas restée en dehors de ce mouvement général; un arrêt du Conseil du 3 novembre 1787 ayant autorisé la Compagnie d'assurances sur la vie, celle-ci avait joint à son entreprise un bureau d'*Économies* afin de recevoir les petits placements. Presque en même temps un sieur Feuchère créait à Paris la *Chambre d'accumulation de capitaux et d'intérêts composés*, mais la durée de ces entreprises fut courte, il leur manquait des garanties suffisantes; ce n'étaient que des combinaisons toutes dans l'intérêt de leurs fondateurs, se masquant sous un titre philanthropique. Il en fut de même de la Caisse Lafarge fondée en 1791: simple tontine qu'à ses débuts on prit pour un établissement d'épargne, mieux connue elle tomba en décadence.

(A Suivre.)

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, TITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

Tribune du Travail

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 h. à 4 h. jeudi excepté.

ON DEMANDE

Une ouvrière pour la lingerie fini (trousseaux et costume d'enfants). M^{lle} Janthial, 47, passage de l'Argue.

Une ouvrière et une apprentie pour la lingerie (fini), montée des Carmélites, 20, au deuxième.

Pour maison bourgeoise à la campagne, un bon jardinier célibataire, sachant conduire. 323.

DEMANDE DE PLACES

Un bon jardinier cultivateur, 36 ans, marié, excellentes références, demande une place dans maison bourgeoise sérieuse. 736.

Un jeune homme, 27 ans, sérieux et bon comptable, pouvant fournir les meilleurs renseignements, demande une place. 739.

Un jeune homme 18 ans, belle plume, intelligent, exempt du service militaire, désirerait trouver place dans maison de commerce où il y ait de l'avenir. 440.

Un jeune homme de 15 ans, intelligent, bonne écriture, demande une place dans maison de commerce. 778.

Une demoiselle bien au courant du commerce et de la vente demande un emploi. Bonnes références.

Un jeune homme de 28 ans, références de premier ordre, ayant fait ses classes de latin et de français, demande emploi dans maison de commerce. 660.

On trouve dans nos Bureaux:

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G^{LLE} RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'*ÉCLAIR*, rue Mulet, 8

CHAPELLERIE

RIVIER SŒURS

43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80 LYON

Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Coiffures pour la chasse, de Chapeaux de Haute Nouveauté, et de Casquettes en toutes formes et à tous prix. — Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPECIAL pour Dames et Fillettes.

10.000 CHAPEAUX de feutre en toutes formes, 3 60 prix unique.

POUR AUGMENTER

CONSIDÉRABLEMENT LEUR REVENU

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de Chemins de fer, Obligations du Crédit Foncier, Ville de Paris et Départements, doivent prendre connaissance de la Circulaire adressée gratuitement sur demande,

par ÉDOUARD BLÈBE
Directeur de LA BOURSE
(14^e ANNÉE) 47, rue Le Peletier, A PARIS

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix: UN franc

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr.; DÉPARTEMENTS, 16 fr.; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr.; DÉPARTEMENTS, 22 fr.; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.

AVIS

Un jeune homme digne du plus haut intérêt de la part du clergé et des catholiques, porteur des meilleures références, ayant déjà enseigné avec succès, attaché au cabinet de préfet jusqu'aux décrets du 29 mars, journaliste, conférencier et publiciste en ses moments, sollicite quelques leçons ou un préceptorat, de préférence externe, de tout jeunes enfants, pour tout le temps de ses études en théologie et en droit canonique, auxquelles il va se livrer près de nos facultés catholiques.
S'adresser aux bureaux de notre Journal.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

MAGASIN DE CHAUSSURES

EN TOUS GENRES

Pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

M^{ME} BARIAN-PEYTEL

11, rue Terme, Lyon

On fait les Réparations

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Étude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par Louis d'ESTAMPES et CLAUDIO JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclopédie de S. S. au

Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.